

# LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 24 Germinal, an VII.



*Ordres publiés à Pise par l'adjudant-général français Touret — Cessation des fonctions du gouvernement provisoire du Piémont. — Organisation de ce pays en départemens. — Rappel du ministre impérial à Rastadt. — Extrait d'un rapport fait en comité secret à la chambre des communes d'Angleterre. — Message du président des Etats-Unis au congrès, concernant l'envoi de trois plénipotentiaires à Paris.*

*Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.*

*Les Loix et Arrêts du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.*

*Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n<sup>o</sup>. 423, butte des Moulins, à Paris.*

## ITALIE.

*Venise, le 7 germinal.*

Français Pesaro, commissaire extraordinaire de l'empereur est mort avant-hier, à l'âge de 60 ans, après une maladie de 11 jours.

Le 3, les avant postes autrichiens en avant de Vérone furent alarmés par les Français à Castel-Novo & le long de l'Adige; mais il paroît que ce n'étoit qu'une reconnaissance. Le 5, ils firent une attaque sérieuse & parvinrent à faire plier les Autrichiens. Cette journée a été meurtrière. Le colonel Zizendorff a été tué & le général Liptai légèrement blessé.

*Pise, le 7 germinal.*

Une division de troupes françaises est venue occuper Pise, en même tems qu'un autre corps de troupes se portoit sur Livourne, & l'on avoit commencé à évacuer le collège de Sapience pour former l'établissement de cette nouvelle garnison; mais l'adjudant-général français, le citoyen Touret, instruit du dérangement que cette évacuation causeroit dans le cours des études de notre université, n'a pas voulu que le projet s'exécût. La troupe française a été logée dans plusieurs couvens.

Peu de tems après l'arrivée des troupes françaises ici, le même adjudant-général a fait publier les ordres suivans :

« En exécution des ordres du général commandant l'expédition de Toscane, il est ordonné à tous les habitans de la ville de Pise de porter, dans le cours de la matinée de ce jour, chez le commandant de la place, tous les fusils, sabres, pistolets, stilets & autres armes, de quelque sorte qu'elles soient, qu'ils peuvent posséder. Le délai pour cette consignation sera censé expiré à midi, & il sera fait à cette heure des visites domiciliaires. Ceux qui seront trouvés en contravention au présent ordre, seront mis en arrestation ».

*Signé, TOURET.*

« Il est ordonné à tous les émigrés français résidans dans la ville de Pise, d'en sortir dans le terme de vingt-quatre

heures, & du territoire toscan dans celui de trois jours. Ceux de ces vils fugitifs qui seront trouvés après l'expiration de ce délai, seront arrêtés & jugés par une commission militaire nommée *ad hoc*.

*Signé, TOURET.*

*Turin, le 15 germinal.*

Hier, après midi, le gouvernement provisoire a cessé ses fonctions, par suite de la notification que le citoyen Musset & le général Grouchy lui ont faite d'un arrêté du directoire exécutif, du 15 ventose, qui charge le citoyen Musset de l'organisation provisoire du Piémont en quatre départemens, en arrondissemens de tribunaux correctionnels & en cantons. Après cette notification, on a publié une proclamation de ce commissaire aux habitans du Piémont, & un arrêté en date d'avant-hier, par lequel il commence à fixer les limites du département de l'Eridan dont cette ville est le chef-lieu. Ce département comprendra la vallée d'Aoste & les provinces de Turin, de Suse & de Pignerol. Son administration centrale est composée des citoyens Bertolotti, Bottat, Favrat, & Geymet, ci-devant membre du gouvernement provisoire, & du citoyen Avogadro, ci-devant président du sénat. Le citoyen Bossi, qui avoit été député à Paris, exercera près cette administration les fonctions de commissaire qui seront provisoirement remplies par le médecin Giulio. Le traitement de chaque administrateur sera de la valeur de 300 quintaux de bled; & celui du commissaire, d'un tiers en sus.

La proclamation du citoyen Musset inspire la plus grande confiance en lui & dans le gouvernement qu'il représente. On est persuadé que l'un & l'autre veulent le bonheur de ce pays.

Dès le matin, on avoit publié une lettre du général Grouchy à notre municipalité. Il y ordonne d'exempter du service de la garde nationale tous les citoyens pauvres qui vivent à la journée, sans autres moyens de subsistance. Cette lettre a été reçue avec beaucoup de satisfaction. On a publié en même tems une proclamation du même général, par laquelle il renouvelle aux habitans du Piémont la plus ferme assurance que leur culte sera religieusement respecté, & qu'aucune réquisition d'hommes, qu'aucune conscription forcée ne sera faite parmi eux. Cette proclamation a fait le meilleur effet; car des bruits, perfidement répandus par les ennemis de la tranquillité publique, avoient alarmé, & causoient quelques murmures.

Ce général est aimé & respecté des peuples de toutes les classes. Aux qualités militaires, il joint le désintéressement le plus absolu. Il s'occupe tout entier du bonheur de ce pays, & c'est à lui qu'on doit la tranquillité dont on n'a pas cessé de jouir.

Les citoyens Eymar & Amelot ne sont partis que ce matin, le premier pour Florence, & le second pour Paris.

On vient de réorganiser notre municipalité, qui étoit de dix-huit membres; elle est réduite à neuf, dont le médecin Benvoisin est président.

#### A U T R I C H E.

*Vienne, le 8 germinal.*

Le général Mélas n'est pas mort, comme on l'avoit dit; il s'est même rétabli si rapidement, qu'il s'est déjà mis en route de Gratz pour l'armée.

Le corps auxiliaire russe qui est en marche pour l'Italie, sous les ordres du général de Rosenberg, fera halte à Villach, en Carinthie, qui est le lieu fixé pour la réunion.

Le second corps auxiliaire de la même nation traverse en ce moment la Gallicie occidentale. Seize mille hommes qui sont partie sont attendus pour le 8 de ce mois à Biéltz, d'où ils seront conduits en charriots à l'armée d'Italie.

On prétend que l'armée russe sera seule chargée de reconquérir l'Italie; on assure même que Paul I<sup>er</sup>, qui croit que sa présence doit avoir une influence décisive sur cette grande entreprise, se rendra lui-même en Italie dans le courant de messidor, & se mettra à la tête de ses troupes.

Il va, dit-on, paroître une proclamation de l'empereur à tous ses sujets, pour leur annoncer son dessein de déployer toutes ses forces contre la France; pour atteindre le but que les circonstances lui ont fait manquer dans les campagnes précédentes. Cette proclamation doit précéder une nouvelle levée, qu'on porte à plus de cent mille hommes.

#### A L L E M A G N E.

*Rastadt, le 18 germinal.*

Nous avons été très-surpris hier matin, d'apprendre que les communautés de Seltz & de Bienheim avoient passé le Rhin, & qu'on travailloit à la hâte, à raccommoder la chaussée de Rastadt au Rhin jusqu'au village de Pfliterdorff, qui est à une lieue d'ici. On a su presque aussitôt, que c'étoit pour le passage des couriers qui, désormais, au lieu de passer par Kell, viendront de Strasbourg ici par Seltz. Déjà hier au soir, le courrier qui étoit arrivé le matin par Kell est reparti par cette nouvelle route.

On assure qu'il y a eu une affaire assez chaude hier soir aux environs de Kell; que les français sont retranchés dans une redoute ou fort qu'ils ont élevés, & où ils pourront faire une défense longue & opiniâtre.

Un courrier impérial arrive dans le moment. Il apporte l'ordre à M. de Metternich, commissaire impérial, de quitter le congrès. Le décret, paroitra imprimé, ce soir: le commissaire impérial, après avoir fait ses protestations, quittera Rastadt. On dit déjà que le citoyen Bonnier part après-demain.

Le décret impérial porte que S. M. I. ne s'oppose pas à la reprise des négociations pour la paix de l'Empire, pourvu qu'on reprenne les choses dans l'état où elles étoient avant le congrès.

#### A N G L E T E R R E.

*Londres, le 9 germinal.*

Les trois pour 100 consolidés qui s'étoient soutenus depuis le 8 entre 53 & 54, ont monté hier à 54  $\frac{1}{2}$ .

Lord Grenville a fait ajourner au 22 la discussion qui devoit avoir lieu aujourd'hui dans la chambre des pairs, concernant les résolutions sur l'union, dans l'espérance que

le lord chancelier, dont les lumières pouvoient répandre un très-grand jour sur ce sujet, seroit rétabli de la maladie qui privoit la chambre de sa présence.

Lord Grenville délivra, dans la même séance, un message du roi, dont le sujet étoit déjà connu de tout le monde. Il portoit que S. M., d'après des informations données par le lord lieutenant d'Irlande, avoit cru devoir faire transporter dans le fort Georges, en Ecosse, les prisonniers d'état renfermés dans les prisons de Dublin & de Belfast.

Une adresse de remerciemens fut votée le même jour par la chambre des communes au roi, pour le gracieux message dont M. Dundas avoit été le porteur.

*Extrait du rapport fait en comité secret à la chambre des communes.*

C'est le rapporteur qui parle.

« La commission nommée à l'effet d'examiner les pièces qui avoient été envoyées à la chambre par un message de sa majesté, s'est convaincue de l'existence du complot tendant à créer des sociétés révolutionnaires pareilles à celles qui ont existé en France en 91 & 92.

« Elle s'est convaincue de l'existence de plusieurs de ces sociétés, soit en Irlande, soit en Angleterre; de leur correspondance avec les Français; de leurs desseins de changer la forme du gouvernement anglais; enfin, du projet bien formé & prêt à s'exécuter de la désunion de l'Irlande avec l'Angleterre.

« Sont affiliés à ladite société, & partagent les mêmes principes, les suivantes corporations établies en Angleterre: celle qui prend le nom de *Société constitutionnelle*; celle appelée *Société correspondante*, dont l'origine date du printemps de 92; enfin, celles établies en Ecosse, & connues sous le nom de *Sociétés des Amis du Peuple*.

« Leurs principes sont ceux de la révolution française.  
« En Ecosse, les projets des novateurs sont connus depuis 1795. La convention écossaise qui eut lieu en 1792 étoit un de leurs ouvrages; les Irlandais-unis avoient député vers elle deux de leurs, Rowan & Butler. Alors elle changea de nom & prit le titre de *Convention nationale britannique*. Elle adopta la forme de délibération & le même langage que la convention de France. Vers la fin de 1793, elle a été détruite par la force, mais elle s'assemble secrettement; & les amis du peuple sont une émanation, ou plutôt une continuation de la société détruite.

« La commission s'est convaincue que le grand projet étoit d'assembler une convention britannique à Londres. A cet effet, la correspondance la plus suivie étoit établie avec la France; à cet effet, les ouvrages de Payne étoient distribués avec profusion. Ce projet existoit depuis 1792, & nous devons son renouveau à la suspension de l'acte d'*habeas corpus*.

« Depuis cette époque, les conspirateurs ourdissent leurs trames en secret, mais de tems en tems ils ont donné des signes d'existence. La rébellion de nos marins en avril 97 est leur ouvrage. Le projet de former une *République flottante* part de leurs cerveaux. C'est par les conseils de l'Irlandais Jackson & de l'avis d'Arthur O'Connor, Kerim, Emmet, &c., que la France entreprit l'expédition du général Hoche.

« La commission s'est convaincue de l'existence d'un directeur irlandais, dont un des membres même étoit passé en France pour se concerter avec l'ennemi sur les mesures à prendre.

« La commission a de fortes raisons pour croire qu'un nommé Ashley est maintenant un des agens des conspirateurs à Paris. Il n'y a pas même long-tems qu'il leur a écrit pour leur promettre des secours. En conséquence, toutes sortes de moyens ont été employés pour se procurer des armes, afin de se tenir prêts à secourir l'armée française. La famille royale devoit être assassinée, ainsi que plusieurs membres du parlement; & l'on devoit aussitôt proclamer la république.

« On a trouvé dans la poche du secrétaire de la société correspondante, le modèle du serment prêté par les divers membres au moment de leur réception, & le modèle d'une constitution. Il paroît que les Irlandais-Unis ont seulement à Londres à-peu-près quarante endroits où ils s'assemblent tous les jours. Dans la campagne, ils ont aussi des sociétés. Le projet étoit de diviser chaque comté en plusieurs districts. La principale société eût été formée dans le chef-lieu, devoit correspondre assiduellement avec les petites sociétés des villages, & ensuite faire son rapport à la grande société de Londres. Il paroît que le projet est organisé à Lancashire, dans le comté de Galles & dans quelques provinces de l'Ouest.

« A Manchester sur-tout, les conspirateurs ont fait de grands pro-

grès. On a trouvé dans une imprimerie plusieurs exemplaires d'une constitution dite des Anglais-Unis.

» La machine est conduite secrettement & avec adresse par des personnages qui se tiennent derrière le rideau, & qui prennent le titre de comité général de l'Angleterre.

» Des émissaires irlandais font de fréquens voyages d'Irlande en Angleterre, d'Angleterre en Ecosse; ils visitent les sociétés & ramènent l'esprit public. Un nommé O-Coigley est un des principaux commissaires voyageurs.

» Le projet sur lequel on paroissoit le plus décidé, le voici: plusieurs Irlandais-Unis devoient se rendre secrettement à Londres; on devoit tâcher de corrompre ceux qui sont employés dans les chantiers, & à un jour fixe ils auroient été cernés, se seroient déclarés en insurrection, & , divisés en trois corps, se seroient portés sur les trois points suivans, le parlement, la tour & la banque.

» Outre ces diverses sociétés de l'Ecosse, de l'Irlande & de l'Angleterre, il en existe une autre à Hambourg, appelée la société *philantropique*. C'est le principal noyau de communication entre l'Irlande & la France.

» La commission est persuadée que la découverte de la conspiration est due à la vigilance des ministres, & le renversement des projets des conspirateurs au pouvoir extra-constitutionnel que le parlement, dans sa sagesse, a confié à sa majesté.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Strasbourg, le 19 germinal.*

Le quartier-général de l'armée du Danube a été transféré de Schittingen dans notre ville. Le général Massena, qui a été chargé provisoirement du commandement en chef des armées du Danube & de l'Helvétie, doit arriver ici aujourd'hui, pour régler les mouvemens ultérieurs de l'armée.

La division du général Ferino, formant la première de l'armée du Danube, s'est mise hier en marche sur Bâle.

La seconde division, commandée jusqu'ici par Souham, a passé le Rhin à Kell. Hier matin elle a quitté nos environs pour se porter également en Suisse.

La cinquième, commandée par Vandamme, a également repassé le Rhin à Kell, ainsi qu'une partie de la troisième. Souham ayant été suspendu & appelé à Paris, a été remplacé par Vandamme, dans le commandement de la seconde division.

La quatrième, formant l'avant-garde de l'armée & une partie de la troisième, est restée sur la rive droite du Rhin pour défendre Kell & Aremheim. Le général Saint-Cyr commande les troupes qui sont encore en avant de Kell; les avant-postes se trouvent à Wildstelt. Les Autrichiens, après avoir occupé Gengenbach & Offenbourg, se sont avancés du côté de Kell. Leurs avant-postes sont à Sand, à un quart de lieue de Wildstelt. Quelques autres villages en avant de Kell sont occupés par des troupes françaises.

Hier après-midi, un officier autrichien accompagné d'un trompette est arrivé à Kell, & après avoir parlé au général S. Cyr, il a été conduit aux avant-postes autrichiens.

On n'a pas de nouvelles positives du corps du général Ney, détaché par Bernadotte pour renforcer l'armée du Danube. Il s'est replié par Durlach. Le blocus de Philipsbourg continue: on assure même que depuis hier cette forteresse est bombardée.

Il arrive continuellement à Manheim des renforts de l'intérieur de la république.

Le général Bernadotte ayant envoyé, il y a quelques jours, 400 Hussards à Francfort pour notifier au résident autrichien qui s'y trouve, de sortir de cette ville dans les vingt-quatre heures, celui-ci a obtempéré à cette injonction. Le citoyen Bacher y est arrivé.

L'armée helvétique a été renforcée par trois demi-brigades de l'armée d'Italie; trois autres y sont attendues.

*Liege, le 20 germinal.*

Il va être formé, dans le duché de Berg, une armée française & batave, qui sera composée d'une division de troupes françaises à la solde de la Hollande, d'une division de troupes bataves, & de quelques nouvelles demi-brigades de conscrits formées dans les neuf départemens réunis. Le camp retranché d'Oberbillick, au-dessus de Dusseldorff, sera occupé par dix mille hommes. Déjà des troupes arrivent de toutes parts sur le Bas-Rhin, pour l'exécution de cette mesure.

*PARIS, le 23 germinal.*

L'assemblée électorale du département de la Seine est toujours occupée de la formation de son bureau. Elle a procédé ce matin au scrutin pour la nomination des trois scrutateurs. Il n'y avoit que 438 voix. Cousin, de l'institut, en a eu 152; Cousin, sans désignation, 48; Faure, accusateur public, 205; Bergerot, 103; Desmeuniers, ex-constituant, 102; Dupin, 79. Ce premier tour de scrutin n'ayant produit aucun résultat, on a procédé à trois heures au dépouillement du second. Sur 628 votans, Faure a obtenu 514 suffrages; Cousin, 454; Bergerot, 233; Desmeuniers, 217; Dupin 71. Les deux premiers ont été proclamés scrutateurs; il y a eu balottage pour les deux suivans; le résultat aura lieu demain.

On a remarqué que cette assemblée, composée de 665 membres, comptoit dans son sein 194 marchands ou négocians, 49 membres de l'état civil et officiers municipaux, 104 employés, 152 hommes de loi et notaires, 78 hommes de lettres et artistes, 23 ex-directeur, ex-ministres, ex-ambassadeurs et officiers-généraux, 45 officiers de santé et rentiers, et 20 citoyens sans qualités.

— Le directoire exécutif a, par arrêté du 19 de ce mois, ordonné la fermeture du théâtre de Louvois, à cause des dangers d'incendie qu'il présente pour le théâtre de la République & des Arts, ainsi que pour la Bibliothèque.

— Jusqu'à ce moment, 82 belges, détenus dans différentes maisons d'arrêt de cette commune, ont successivement été mis en liberté, ayant Paris pour prison, jusqu'à nouvel ordre.

Il reste encore au Temple 13 Belges, 7 à la Force & 15 à Pelagie, parmi lesquels neuf cultivateurs du département de Jemmappes; on fait espérer à ces derniers qu'ils ne tarderont pas à recouvrer leur liberté qui sera définitive; & qu'ainsi ils pourront de suite retourner dans leurs foyers.

— Une première voiture, expédiée de Turin, nous a apporté les monumens des sciences & des arts recueillis dans le Piémont. Au premier rang est la table isiaque. Il est peu de morceaux égyptiens mieux conservés. Ses bords sont couverts d'héroglyphes.

Après cette table, ce qu'on remarque de plus curieux, ce sont des tableaux de l'Albane.

Il y a aussi dans cet envoi deux portraits de Luther et de son épouse, par Hobbeins.

Trente volumes manuscrits, de Pirro Ligorie, font aussi partie de ces richesses.

— Le citoyen Pierre-Charles Lecomnier, le plus ancien & le plus célèbre de nos astronomes, est mort près de Lizieux, le 13 germinal. D'après le témoignage du citoyen Lalande, toutes les branches de l'astronomie lui ont dû une partie de leurs progrès.

— Le fameux Ninet, soi-disant général, vient d'être

mis en état d'accusation. Il a été tiré, le 19 de ce mois, de la maison d'arrêt de Châlons, où il étoit depuis environ un an, pour être transféré près du tribunal criminel à Reims.

— L'administration de la caisse d'escompte du commerce prévient ses concitoyens que, sur 2,265,000 fr., émission totale des anciens billets de ses actionnaires, il n'en reste plus dans la circulation que pour 250,000 fr., & que ses garçons de recette ont ordre de n'en plus recevoir. En conséquence, il invite ceux qui sont encore porteurs de ces anciens billets à vouloir bien les envoyer échanger contre espèces, ou nouveaux billets, dans le local qu'elle vient d'acquérir, rue Ménard, n°. 5, où sont actuellement établis ses bureaux.

P O L I T I Q U E.

Des lettres de Philadelphie nous apprennent que nos différens avec les Américains touchent à leur terme. M. Adams, le président des Etats-Unis, vient de nommer trois nouveaux envoyés pour venir renouer à Paris les négociations que nous avons vu se rompre dans le cours de l'année dernière. Ce résultat est heureux sous plus d'un rapport; il nous assure nos possessions d'Amérique & y consolide au moins la tranquillité dont elles commencent à jouir: tous les partis qui les ont agités s'accordent presque sur ce seul point. Le cabinet britannique avoit senti tous les dangers qu'elles auroient couru dans le cas d'une guerre avec les Etats-Unis; aussi n'a-t-il rien négligé pour l'amener; elle lui auroit été aussi avantageuse qu'elle nous auroit été funeste. Il auroit laissé passer nos colonies & celles de nos alliés sous la domination nominale des Américains; c'étoit là l'appât qu'il présentoit à leurs passions; mais il auroit bien su se les approprier réellement; il auroit seul fourni, par l'intermédiaire même de leurs nouveaux maîtres, à leur consommation & auroit accaparé tout leurs produits. Le parti que vient de prendre inopinément le cabinet de Philadelphie, résulte des actes de loyauté par lesquels notre gouvernement a manifesté la résolution de rétablir la bonne harmonie entre les deux nations. Ces actes ont donné de la force aux amis de la paix en Amérique, & ont fini par faire prévaloir leurs réclamations que M. Pitt avoit jusqu'ici étouffées par ses intrigues. Voici le message adressé par M. Adams au sénat du congrès, pour lui annoncer sa nouvelle détermination.

*Traduction d'un message privé du président des Etats-Unis à la chambre du sénat, en date du 7 ventôse an 7.*

Messieurs, la proposition d'une négociation nouvelle avec la France, en conséquence d'estimation faite par son gouvernement, ayant excité une attention si générale et tellement occupé les conversations, qu'il en est résulté de nombreuses manifestations de l'opinion publique, par lesquelles il me paroît qu'une nouvelle modification de l'ambassade donnera au corps législatif et à la nation une satisfaction plus générale, et peut-être répondra mieux aux objets que nous avons en vue.

C'est dans cette supposition et par ces motifs que je nomme actuellement Olivier Elsworth, grand-juge des Etats-Unis; Patrick Henry, dernier gouverneur de Virginie, et William Vans Murray, notre ministre résident à la Haye, pour être envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires près de la république française, avec pleins pouvoirs de discuter et de terminer par un traité tous les différends entre elle et les Etats-Unis.

De l'Imprimerie de MEYMAT

Il n'est pas entendu que les deux premiers de ces citoyens devront s'embarquer pour l'Europe avant d'avoir reçu du directoire exécutif, par l'organe de son ministre des affaires étrangères, des assurances directes et explicites qu'ils seront reçus dans leurs caractères et jouiront des privilèges qui y sont attachés par le droit des gens, et que des ministres ou un ministre seront nommés avec des pouvoirs équitables pour traiter avec eux.

Signé, JOHN ADAMS.

C O R P S L E G I S L A T I F.

C O N S E I L D E S C I N Q C E N T S.

Présidence de P O N S (de Verdun).

Séance du 23 germinal.

Après avoir entendu Crochon, le conseil prend une résolution qui annule un arrêté de l'ex-représentant du peuple Saladin, qui avoit établi un second juge-de-paix dans la commune de Dôle, *extra muros*, département du Jura.

Barthelemi, par motion d'ordre, demande qu'un hôtel des monnoies soit établi à Metz, où, sous l'ancien régime, il existoit un établissement de ce genre. — Renvoi à une commission spéciale.

Berand se plaint de ce que, dans le message du directoire, & dans le travail de la commission, on ait oublié la commune de Lyon, si intéressante par les malheurs qu'elle a éprouvés, & par les services que l'industrie de ses habitans peut encore rendre à la république. Il demande que la commune de Lyon puisse jouir d'un semblable établissement.

Le reste de la séance a été consacré à la suite de la discussion sur le notariat.

*Nota.* Le conseil des anciens, après avoir rectifié une erreur qui s'étoit glissée dans l'adoption d'une résolution qui autorise un échange entre la commune de Dieppe & le citoyen Anquetil, s'est ajourné à samedi, n'ayant rien de main à l'ordre du jour.

Bourse du 23 germinal.

Amsterdam. 60 <sup>5</sup> / <sub>8</sub> à 61 <sup>5</sup> / <sub>8</sub> à 62 <sup>5</sup> / <sub>8</sub> .	Montpellier..... pair 10 j.
<i>Idem</i> cour. 57 <sup>7</sup> / <sub>8</sub> à 58, 58 <sup>7</sup> / <sub>8</sub> à 59.	Rente provis..... 8 f. 50 c.
Hambourg... 193 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> , 191 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> .	Tiers cons..... 10 f. 25 c.
Madrid..... 14 f. 37 c.	Bon <sup>2</sup> / <sub>4</sub> ..... 1 f. 17 c.
Mad effec..... 10 f. 75 c.	Bon <sup>3</sup> / <sub>4</sub> .....
Cadix..... 10 f. 37 c.	Bon <sup>1</sup> / <sub>4</sub> .....
Cadix effect.... 14 f. 75 c.	Bon des 6 dern. mois de l'an 7
Gènes..... 98 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> , 96 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> .	76 f. 13 c.
Livourne..... 106, 105.	Or fin..... 106 f.
Bâle..... 1 ben., <sup>1</sup> / <sub>2</sub> per.	Ling. d'arg..... 50 f. 75 c.
Lausanne..... <sup>1</sup> / <sub>4</sub> p.	Portugaise..... 97 f. 63 c.
Milan..... 53.	Piastre..... 5 f. 63 c.
Geneve.....	Quadruple..... 81 f. 75 c.
Lyon..... pair 15 j.	Ducat d'Hol..... 11 f. 75 c.
Marseille..... pair 10 j.	Guinée..... 26 f. 50 c.
Bordeaux..... pair 15 j.	Souverain..... 35 f. 25 c.

Esprit <sup>5</sup>/<sub>6</sub>, 360 à 370 f. — Eau-de-vie de Montpellier, 22 deg., 290 f. — Rochelle, 22 d., 290 fr. — Cognac 22 d. 330 f. — Huile d'olive, 1 f. 25 à 35 c. — Café Martin, 3 fr. 30 c. — Café St-Domingue, 3 fr. à 3 fr. 5 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 60 à 70 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 55 à 60 c. — Savon de Mars, 1 fr. 12 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 80 c. — Coton des Isles, 4 f. 55 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. 75 c. à 5 f.

A. FRANÇOIS.

rue des Moineaux, n°. 423.